

RÉPONSES

L'esclavage au Canada. (I, VII, 60.)—L'auteur de la vie de Melle LeBer insère la note suivante dans ses notices sur la famille de cette héroïne, lorsqu'il parle du désir ardent qui animait son père pour la conversion des infidèles :

“ C'était l'avantage que M. LeBer avait le plus à cœur de procurer à ceux qui, privés du bienfait de la foi, s'attachaient au service de sa personne. Ainsi voyons-nous, qu'en 1694, un nègre natif de la Guinée, âgé d'environ trente-six ans, qui depuis deux ans servait M. LeBer, reçut solennellement le baptême, le jour du Samedi-Saint, et ensuite le sacrement de Confirmation des mains de M. de Saint-Valier qui se trouvait alors à Ville-Marie. M. Pierre LeBer tint le néophyte sur les fonts sacrés et lui donna le nom de “ Jacques ” Le Ber, son père. ”

MATTHIEU-A. BERNARD

Cap de Raye. (I, XII, 119.)—Au Canada on écrit indifféremment cap de Rhé ou cap Raye. J'emploierais de préférence la dernière orthographe. Voici pourquoi : ce cap fut nommé *Arraico* par les Basques. *Arraico* veut dire *poursuite* ou *approche*. Or *Raye*, n'est-ce pas, ressemble beaucoup plus à *Arraico* que *Rhé*.

R.

Un navire en ivoire. (II, I, 132.)—Un Français réfugié à Londres par suite de la révolution de 1789 donnait des leçons dans les familles, le jour, et, le soir, s'occupait de construire un petit navire en ivoire. Lorsqu'il l'eut terminé, il le vendit à un capitaine de navire qui l'apporta au Canada, afin de le revendre. Une tempête força ce capitaine de prendre terre à Saint-Laurent, île d'Orléans. Le curé de l'endroit, M. de Borniol, l'accueillit avec hospitalité et l'hébergea pendant plusieurs jours. Pour reconnaître les bons procédés du brave curé, le capitaine lui fit cadeau de son petit vaisseau.

Vers 1816, le même capitaine revint au Canada. Il faut croire qu'il avait conservé un excellent souvenir de M. de Borniol, car il lui offrit encore un petit bâtiment en miniature presque semblable au premier.

Le curé de Saint-Laurent offrit un de ses deux navires à Mgr Plessis. Celui-ci le plaça dans son salon. En 1822, il le donna à M. Painchaud, fondateur du collège de Sainte-Anne de La Pocatière.

Le collège de Sainte-Anne conserve précieusement ce bijou, précieux par la matière employée à sa confection et par la main qui l'a légué.

R.